

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00706

Numéro SIREN : 447 790 437

Nom ou dénomination : A.C.E.S.

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015386

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S.U A.C.E.S</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise <u>52 chemin de la Pradette 31600 MURET</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * <u>4 4 7 7 9 0 4 3 7 0 0 0 2 7</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 2 1</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 480
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	17 281 14 222 3 059
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 682 7 432 5 250
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	106 497 36 398 70 098
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	367 367	
TOTAL (II)		BJ	BK	140 307 61 533 78 775	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	63 451 63 451
		En cours de production de biens	BN	BO	64 052 64 052
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	181 146 13 065 168 081
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 589 8 589
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	208 957 208 957	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	555 555	
	TOTAL (III)	CJ	CK	526 751 13 065 513 686	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	667 058 74 598 592 460	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"Pour copie certifiée conforme" Le Président

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		S.A.S.U A.C.E.S		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000.....)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	135 368		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 348		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	242 716	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	162 177		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 015		
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 840		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	712		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	349 744		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	592 460		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	315 368			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.C.E.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 52 chemin de la Pradette
31600 MURET
447.790.437 RCS TOULOUSE

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 594 583,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 52 347,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/12/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

"Pour copie certifiée conforme" Le Président

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.0.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/01/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 140 307

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 480			3 480
Immobilisations corporelles	117 684	33 776	15 000	136 460
Immobilisations financières	367			367
TOTAL	121 531	33 776	15 000	140 307

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 61 533

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 480			3 480
Immobilisations corporelles	42 868	22 751	7 567	58 052
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	46 348	22 751	7 567	61 533

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	3 480	3 480	0	1 ans
Installations générales	17 281	14 222	3 059	de 5 à 10 ans
Matériel industriel	2 641	2 345	296	de 3 à 10 ans
Outillage industriel	8 021	4 177	3 844	de 3 à 5 ans
Agencements aménagés mat outillage	2 021	910	1 110	5 ans
Matériel de transport	102 615	32 517	70 098	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 466	2 466	0	3 ans
Mobilier	1 416	1 416	0	3 ans
TOTAL	139 940	61 533	78 408	

3.2 - Etat des créances = 190 658

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	367		367
Actif circulant & charges d'avance	190 290	190 290	
TOTAL	190 658	190 290	367

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 13 065**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		13 065			13 065
Comptes financiers					
Total		13 065			13 065

3.4 - Charges constatées d'avance = 555

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	50,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	50,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 351 868

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	162 177	125 677		36 500
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	94 015	94 015		
Dettes fiscales & sociales	92 840	92 840		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 836	2 836		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	351 868	315 368		36 500

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 32 774

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 500
Dettes fiscales & sociales	22 274
Autres dettes	
TOTAL	32 774

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Dettes garanties par des suretés réelles = 162 177.30 €

Intérêts à échoir sur emprunts = 2 197.34 €

6.3 - Autres informations complémentaires

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 555

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	555
TOTAL	555

8.2 - Charges à payer = 32 774

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 500
Fourn factures non parvenues.(408100)	10 500
Dettes fiscales et sociales :	22 274
Pers autres charges a payer(428600)	13 950
Org.soc. autres charges a payer(438600)	6 270
Autres charges a payer(448600)	2 054
TOTAL	32 774

"Pour copie certifiée conforme" Le Président

A.C.E.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 52 chemin de la Pradette,
31600 MURET
447.790.437 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 DECEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à **52 347,50 euros** de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 52 347,50 euros |
| - A titre de dividendes
soit 50 euros par action | 50 000,00 euros |
| - Au compte « Autres Réserves » le solde de | 2 347,50 euros |

Lequel s'élève ainsi à 137 715,84 euros.

Compte tenu de cette opération les capitaux propres s'élèvent à 192 715,84 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

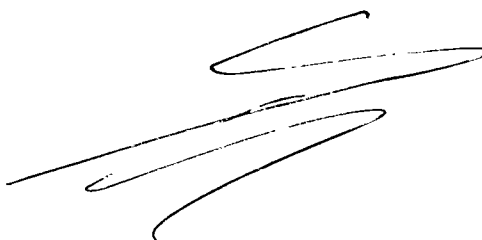
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.